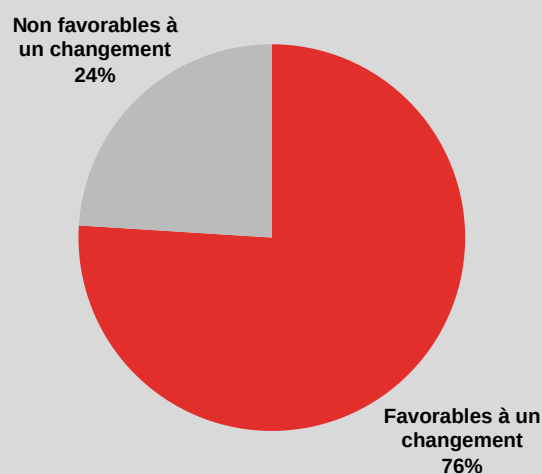
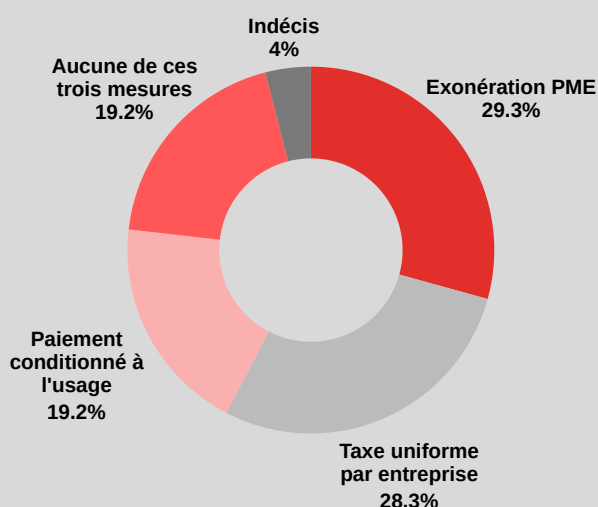
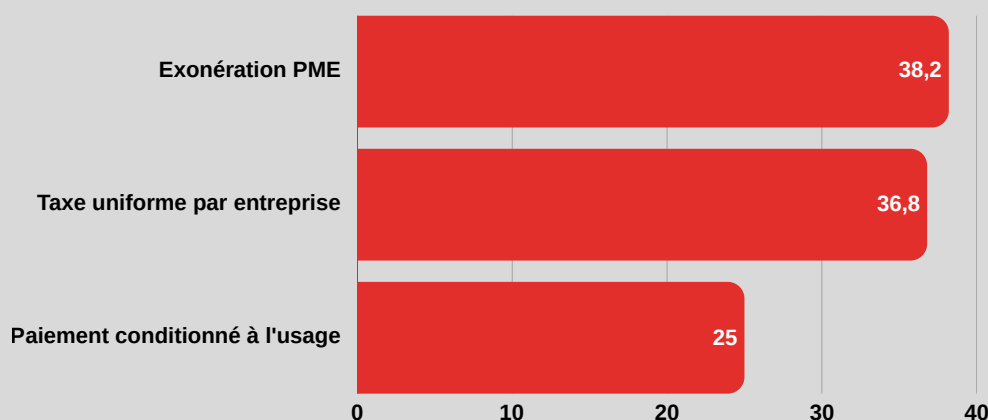


SONDAGE DOUBLE IMPOSITION PME

Un sondage commandé par l'Union suisse des arts et métiers usam à l'institut Demoscope a été mené auprès de 1'168 personnes, entre le 13 et le 22 février 2026. La thématique abordée était la double imposition des PME, qui sont taxées sur leur chiffre d'affaires, alors que patrons et employés paient déjà la redevance SSR à titre individuel. **76% des personnes interrogées soutiennent un changement, si la taxe SSR pour les entreprises ne peut pas être abolie.** La question suivante a été posée : *si la suppression de la redevance pour les entreprises n'était pas possible, laquelle des mesures suivantes soutiendriez-vous?*



Parmi les **76 % des personnes interrogées** qui sont favorables à un changement, l'exonération des PME de la redevance SSR est la mesure la plus plébiscitée (38,2 %), suivie de la proposition visant à instaurer une redevance uniforme pour toutes les entreprises (36,8 %). Un nombre plus restreint de personnes (25 %) privilégie un paiement conditionné à l'usage de la radio ou de la télévision.



Une chose est claire : indépendamment du résultat de l'initiative, les préoccupations des PME ont le soutien de la population. Il faut maintenant franchir le cap pour soulager toutes les PME de cette double imposition. Le Parlement ne peut plus ignorer cette réalité et doit procéder au plus vite aux adaptations nécessaires de la LRTV. **Le système doit évoluer!**